

Communiqué de presse

SOUS EMBARGO

Diffusion le 18 décembre 2023 à partir de 21 h



LA VILLE DE SENNETERRE ADOPTE SES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024

Senneterre, le 18 décembre 2023 – C'est un budget équilibré de 8 080 191 \$ qui a été adopté par la Ville de Senneterre lors de sa séance du 18 décembre, représentant une augmentation de 5,5 % par rapport à 2023 (7 650 838 \$).

Pour 2024, des efforts ont été faits pour compresser certaines dépenses, alors que des augmentations ont été inévitables pour d'autres considérant le taux d'inflation de la dernière année. Les hausses prévues au budget de fonctionnement sont essentiellement liées à la situation économique et à l'augmentation substantielle des coûts. Les investissements prévus au programme triennal des immobilisations sont tributaires d'importantes subventions gouvernementales, la prudence est de mise quant au recours aux emprunts à long terme.

Au 31 décembre 2023, la dette à long terme atteindra 7 179 500 \$. Pour 2024, le remboursement s'élève à 1 171 485 \$ (représentant 14,5 % du budget annuel). Pour permettre à la Ville de répondre à ses obligations, le conseil municipal a adopté une augmentation de 1,5 % pour la taxe foncière de base, de même que pour la taxe foncière pour le secteur urbain. La taxe liée aux services a également été ajustée. Les propriétaires de maison moyenne d'une valeur de 120 782 \$ verront une augmentation de 2,2 %, soit un montant de 58 \$ supplémentaires sur le prochain compte de taxes.

Les actions que le conseil municipal entend prioriser pour l'année 2024 sont :

- Poursuivre le déploiement de la campagne d'attractivité lancée en août 2022 en assurant une large diffusion des outils développés afin de mettre de l'avant les attraits et opportunité qu'offre notre milieu de vie;
- Poursuivre la collaboration avec le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre et soutenir cet organisme dans ses projets communautaires;
- Demeurer à l'affût de la situation du Centre de santé et contribuer à l'attractivité du personnel soignant;
- Planifier et amorcer la réfection de plusieurs rues, en incluant la réfection ou le remplacement des conduites de canalisations;
- Rendre accessible les terrains de villégiature situés aux alentours du Lac Valets, en continuité avec le tirage au sort organisé par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts à l'automne 2022;
- Aménager un espace de stationnement pour les camions lourds ou soutenir les projets entrepreneuriaux visant ce même objectif;
- Soutenir les promoteurs immobiliers dans la construction de nouveaux immeubles locatifs;
- Amorcer la réflexion pour l'aménagement des tranchées coupe-feu, notamment en favorisant la plantation d'arbres feuillus afin de masquer ces espaces de protection;
- Continuer à collaborer avec la Fabrique de la Paroisse Saint-Paul afin de consolider le patrimoine bâti;

- Poursuivre le développement du secteur Mont Bell, non seulement en soutenant les organismes de plein-air qui y sont présents mais également en offrant un espace de jeu sécuritaire pour les familles de ce secteur;
- Maintenir et améliorer, en collaboration avec les citoyens, les projets horticoles afin d'honorer notre classification au programme des Fleurons du Québec;
- Intégrer le circuit de Village-Relais, programme du ministère des Transports et la Mobilité durable du Québec;
- Remplir nos obligations auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en procédant à l'installation de compteurs d'eau dans une soixantaine de résidences, industries, commerces et institutions. Cette action imbriquée dans la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable vise à mieux comprendre notre réseau de distribution et ses problématiques potentielles;
- Accroître notre niveau de préparation à faire face à des situations d'urgence et sinistres d'envergure, notamment en équipant les véhicules du Service d'urgence en milieu isolé (SUMI), en effectuant une mise à jour de notre plan de mesures d'urgence et en assurant la formation des personnes identifiées dans ce plan;
- Mettre en place un plan de protection de l'Esplanade duquel s'approvisionne notre réseau de distribution d'eau potable;
- Assurer l'offre de loisir, sportive et culturelle en améliorant les infrastructures existantes. Une subvention substantielle est attendue pour pouvoir, notamment, assurer la réfection d'une partie du Centre sportif André-Dubé et assurer une utilisation sécuritaire du terrain de balle molle;
- Poursuivre les travaux visant la construction d'un nouveau garage municipal et assurer l'entretien adéquat des bâtiments municipaux;
- Soutenir, en collaboration avec la Corporation de développement économique, les différents projets de développement, tel que le complexe serricole, un centre de transbordement et le centre de valorisation des aires protégées;
- Et plusieurs autres projets et actions visant à demeurer un milieu de vie accueillant et sécuritaire.

« L'année 2023 a été marquée par les feux de forêt et la Ville reste attentive aux besoins des entrepreneurs, aux préoccupations des citoyens concernant les tranchées coupe-feu, et remercie tous les acteurs de la communauté pour leur contribution essentielle. » - déclare la mairesse Nathalie-Ann Pelchat.

« Nous travaillons sans relâche pour bâtir un avenir solide pour notre ville. Malgré les défis, nous sommes déterminés à préserver notre qualité de vie. L'engagement de la communauté est notre plus grande richesse. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui contribuent au succès de Senneterre. » a-t-elle conclu.

[Consultez la présentation du budget en ligne.](#)

Renseignements et source :

Nathalie-Ann Pelchat

Mairesse - Ville de Senneterre

Tél. : 819-537-2296, poste 210 | napelchat@ville.senneterre.qc.ca